

Investissement Canada—Loi

M. Rodriguez: Pour conclure, monsieur le Président . . .

Le président suppléant (M. Charest): Non. Je regrette beaucoup, mais la période de dix minutes est maintenant terminée.

[Français]

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, en effet, je me réjouis de traiter des propositions d'amendement à ce projet de loi C-15 et les députés, tant de l'Opposition officielle que du Nouveau parti démocratique, ont reconnu dès l'instant où le ministre a présenté ce projet de loi à la Chambre et surtout au cours de son examen au comité que le ministre ne s'était guère soucié des doléances que les députés de l'Opposition officielle avaient formulées au sujet de ce projet de loi C-15.

Monsieur le Président, l'amendement du député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) veut instaurer des mesures de contrôle dont le but est, je dirais, très important, savoir celui de protéger les emplois de tous nos Canadiens.

Une voix: L'as-tu lu?

M. Rossi: Je voudrais . . . Commence donc par te taire le «smart» l'autre bord! Correct . . . là! Tu défendras le Québec quand ce sera le temps.

Monsieur le Président, je voudrais dire à cette Chambre . . . si le gars en face peut arrêter de «vomir» là . . . que je trouve quand même très ridicule que le ministre prétende encourager la création d'emplois, alors que son ministère a accepté que les crédits soient réduits de 200 millions de dollars et ce, monsieur le Président, sur les ordres du président du Conseil du Trésor (M. de Cotret), ministre et député de Berthier-Maskinongé-Lanaudière.

Monsieur le Président, les seuls programmes qu'il a coupés dans son ministère sont ceux qui avaient un effet tangible dans les régions où le taux de chômage était élevé et, cependant, ce même ministre ne cesse de répéter dans cette Chambre que son gouvernement créera des emplois, des «jobs», des «jobs», puis des «jobs».

Mme Mailly: Des «jobs»!

M. Rossi: Des «jobs», des «jobs»!

M. Prud'homme: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Charest): L'honorable député de Saint-Denis (M. Prud'homme) invoque le Règlement.

M. Prud'homme: Monsieur le Président, je pense que la première personne qui devrait donner l'exemple en cette Chambre actuellement, c'est l'«assistant-whip» (M^{me} Mailly) du gouvernement en écoutant . . . qu'on soit d'accord ou non sur les propos de l'honorable député de Bourassa (M. Rossi), j'admets bien que c'est «débattable», mais j'espérerais qu'elle va, elle-même, assurer à ses troupes qu'elle dirige cet après-midi d'accorder le même silence respectueux à l'honorable

député de Bourassa (M. Rossi) que celui que nous avons observé il y a quelques instants.

Le président suppléant (M. Charest): La parole est à la députée «adjoint-whip» (M^{me} Mailly).

Mme Mailly: Monsieur le Président, premièrement, je crois que le fait de signaler la présence ou l'absence d'un député en particulier en Chambre va à l'encontre du Règlement. Deuxièmement, j'aimerais signaler que je ne suis pas l'«assistant-whip», je suis le whip adjoint en chef du gouvernement.

M. Prud'homme: Monsieur le Président . . .

Le président suppléant (M. Charest): Non, non.

M. Prud'homme: Je m'excuse auprès de l'assistant whip. Je n'ai pas signalé son absence. J'ai seulement souhaité qu'elle demande à ses troupes de se taire.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre s'il vous plaît! L'honorable député de Bourassa (M. Rossi) a la parole.

M. Rossi: Elle est facile à remarquer, monsieur le Président, parce qu'elle n'agit pas comme un adjoint au whip, elle agit comme un whip.

Une voix: C'est ça!

M. Rossi: Monsieur le Président, ce même ministre devrait quand même comprendre que les véritables créateurs d'emplois au Canada sont les entreprises qui ont surmonté de nombreuses difficultés au cours des années, et le ministre devrait constater qu'il s'agit d'entreprises familiales qui exerçaient leur activité dans le secteur primaire.

[Traduction]

Le ministre devrait réexaminer les propositions que l'opposition officielle a faites au comité et qui ont été rejetées par le président du comité en question. Les libéraux proposaient d'établir une base de données sur toutes les sources d'investissement existant au Canada ainsi que les différents facteurs influant sur les investissements. Ils proposaient, en outre, de collaborer avec les ministères et organismes fédéraux et provinciaux concernés pour créer un climat propice à l'investissement privé, de coordonner la planification des investissements du secteur public et du secteur privé grâce à une concertation. Le mot concertation revient constamment dans la bouche des députés d'en face. Une autre proposition consistait à jouer le rôle de centre d'information sur les stimulants à l'investissement offerts par toutes les juridictions du Canada et à inciter par tous les moyens les particuliers à investir une plus grande partie de leur argent dans le secteur de l'entreprise.

[Français]

Proposition f, monsieur le Président . . . je regrette, j'avais encore pas mal de choses à dire.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre! Comme il est 17 heures, la Chambre abordera maintenant l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au Feuilleton d'aujourd'hui.